



**Multinationales
responsables**

MULTINATIONALES RESPONSABLES

**Feuille d'information pour les parlementaires
Session d'automne 2025**

SUISSE

- Le Conseil fédéral prévoit un contre-projet à l'initiative pour des multinationales responsables
- Plus de 3 500 bénévoles distribuent 1,4 million de flyers
- Des PME suisses en faveur de la nouvelle initiative pour des multinationales responsables

INTERNATIONAL

- Développements actuels dans l'UE

EXEMPLES DE CAS

- Des enfants dans les mines de mica. ABB et Von Roll ferment les yeux
- Des cas d'exploitation dans la chaîne d'approvisionnement de Nestlé
- Du travail des enfants dans le chocolat



Le Conseil fédéral prévoit un contre-projet à l'initiative pour des multinationales responsables

Jusqu'à ce jour, des multinationales dont le siège est en Suisse violent régulièrement les droits humains et les normes environnementales (cf. exemples au verso). C'est pour cette raison que l'initiative pour des multinationales responsables a été lancée en janvier 2025. Environ 10 000 bénévoles ont récolté plus de 180 000 signatures en 14 jours, ce qui a permis de déposer l'initiative en mai 2025 déjà.

La Suisse sera bientôt le seul pays en Europe sans responsabilité des multinationales

Plusieurs pays européens tels que la France, l'Allemagne et la Norvège disposent de lois sur la responsabilité des multinationales depuis quelques années déjà. En 2024, l'UE a également adopté une directive sur le devoir de vigilance, afin d'inscrire des règles harmonisées pour les multinationales dans le droit européen. La Suisse est donc à la traîne. En 2020, les opposant-e-s à la première initiative pour des multinationales responsables avaient pourtant promis que la Suisse agirait « de manière coordonnée au niveau international » dans ce domaine.

Le Conseil fédéral prévoit un contre-projet

En mars 2025, le Conseil fédéral a communiqué son intention de discuter prochainement de la manière dont la Suisse devrait avancer de façon coordonnée

au niveau international dans le domaine de la responsabilité des multinationales. Le 3 septembre 2025, il a annoncé qu'il élaborerait un contre-projet à l'initiative pour des multinationales responsables.

Pour la Coalition pour des multinationales responsables, il est clair qu'une loi efficace est nécessaire en Suisse, afin que les multinationales qui violent les droits humains et polluent l'environnement puissent enfin être tenues de rendre des comptes.

Des lois sans effets financiers négatifs

On entend souvent dire que les lois sur la responsabilité des multinationales entraîneraient des coûts élevés et des pertes de bénéfices pour les entreprises concernées. Une récente étude réalisée par deux scientifiques des Universités de Zurich et de Glasgow sur la *loi de vigilance* française arrive à une autre conclusion : l'étude a examiné si la rentabilité (bénéfices, coûts, chiffre d'affaires) des entreprises concernées avait diminué suite à l'introduction de la loi. Dans une analyse approfondie, les scientifiques ont comparé la rentabilité de plus de 11 000 entreprises françaises durant les années précédant et suivant l'introduction de la *loi de vigilance* et n'ont trouvé aucune preuve empirique d'une incidence négative de cette loi sur la rentabilité des entreprises.

Plus de 3 500 bénévoles distribuent 1,4 million de flyers

Le président américain Donald Trump a décidé d'autoriser l'extraction industrielle de matières premières des fonds marins. Cette décision menace un écosystème unique et jusqu'ici largement inexploré.

Bien qu'au niveau international, la Suisse s'engage officiellement pour un moratoire sur l'exploitation commerciale des fonds marins, plusieurs multinationales suisses veulent tirer profit de cette activité.

Afin d'informer la population sur ce sujet problématique, plus de 3 500 bénévoles se sont engagé-e-s dans tout le pays pour distribuer un total de 1,4 million de flyers dans leur voisinage. Cette grande mobilisation montre à quel point l'initiative pour des multinationales responsables est importante pour la population.





Pour GAUTHIER CORBAT, Codirecteur du Groupe Corbat SA et député du Centre au Parlement jurassien, soutenir l'initiative pour des multinationales responsables va de soi, aussi bien pour des raisons éthiques que liées au commerce. En tant qu'entrepreneur dans le secteur du bois, il estime qu'il est positif d'avoir des règles harmonisées pour toutes les entreprises. Il pense également qu'il est important de ne pas fermer les yeux sur les risques en matière de droits humains et d'impact sur l'environnement, notamment dans son propre secteur.



Fondateur et directeur stratégique d'Infomaniak, BORIS SIEGENTHALER parle de « bon sens » lorsqu'il évoque son engagement en faveur de la nouvelle initiative pour des multinationales responsables. Dans notre vidéo, il parle de la responsabilité qu'il endosse en tant qu'entrepreneur actif dans le secteur de l'informatique et de l'importance de la question des droits humains au moment de choisir ses produits et fournisseurs.



Des PME suisses en faveur de la nouvelle initiative pour des multinationales responsables

De nombreux dirigeants et dirigeantes de PME suisses s'engagent en faveur de la nouvelle initiative pour des multinationales responsables. Ils et elles font déjà preuve de responsabilité écologique et sociale dans leurs activités quotidiennes en Suisse et à l'étranger, et sont convaincu·e·s que l'économie et la société suisses ont tout à gagner à ce que les multinationales soient tenues de respecter les droits humains et les normes environnementales.



Vous trouverez d'autres vidéos, avec TABEA BOSSARD JENNI (Jenni Energietechnik AG) et MARKUS WENGER (Wenger Fenster AG), sur la chaîne YouTube de la Coalition pour des multinationales responsables.



Développements actuels dans l'UE

Au début de l'année, la Commission européenne a présenté un premier « paquet Omnibus » visant à simplifier et à harmoniser différentes réglementations en matière de durabilité. Cela concerne également la directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité (CSDDD), qui est entrée en vigueur en été 2024 et à laquelle la Commission propose d'apporter quelques modifications de fond. Le Conseil des ministres a arrêté sa position de négociation en juin dernier et les discussions se poursuivent actuellement au Parlement européen, qui devrait arrêter sa position fin octobre. Dès le mois de novembre, les trois institutions négocieront la version définitive du paquet Omnibus, qui devrait être présentée à la fin de l'année ou début 2026.

L'Italie prend des mesures contre le travail forcé

Depuis l'année dernière, la justice italienne agit avec détermination contre les conditions de travail inadmissibles dans l'industrie du luxe. Après avoir constaté des abus chez différents fournisseurs de cette industrie dans la région de Milan, le Ministère public écrit : « les enquêtes ont révélé des pratiques illégales à ce point enracinées et éprouvées (...) qu'on peut les considérer comme faisant partie d'une politique d'entreprise plus vaste axée uniquement sur l'augmentation des bénéfices ». Afin de remédier à la situation, un tribunal milanais a placé en 2024 de célèbres marques telles qu'Armani et Dior sous contrôle judiciaire pour une durée d'une année. Cette décision va dans le même sens que les mesures de lutte contre la corruption appliquées jusqu'à ce printemps par la justice américaine à l'encontre de Glencore. La justice italienne est dotée des compétences pour appliquer ces mesures grâce aux lois de lutte contre la criminalité organisée (loi 159/2011). Le contrôle judiciaire a été suspendu cette année, après que les procédures internes aient été adaptées aux normes

requis (notamment au devoir de vigilance figurant dans la loi italienne sur la responsabilité des entreprises 231/2001). Par ailleurs, suite au lancement d'une procédure par les autorités de la concurrence, Dior s'est déjà montré prêt à verser 2 millions d'euros à des initiatives visant à lutter contre les conditions de travail tenant de l'exploitation.

La France, l'Italie et l'UE agissent contre l'ultra-fast-fashion

La France et l'Italie renforcent leurs mesures à l'encontre des distributeurs d'ultra-fast-fashion comme Shein et Temu. La France prévoit que les plateformes proposant des habits de fast-fashion doivent payer une pénalité et donner aux consommatrices et consommateurs des informations transparentes sur l'empreinte environnementale de ces produits. De plus, la publicité pour la mode éphémère sera limitée, y compris sur les réseaux sociaux. En Italie, Shein s'est vu infliger une amende d'un million d'euros pour ses fausses promesses environnementales. Enfin, l'UE vient de décider d'imposer aux marques de mode une participation plus importante aux coûts d'élimination des déchets. En Suisse aussi, l'association Swiss Retail Federation s'était par le passé exprimée de manière critique sur les plateformes Shein et Temu : « Des fournisseurs chinois à bas prix inondent le marché suisse avec des méthodes déloyales, et le commerce de détail suisse doit amasser et éliminer toutes ces marchandises de mauvaise qualité », déclarait à l'époque une représentante de l'association dans les colonnes de la *Sonntagszeitung*.

Plus d'informations :





Photo: © Terre des Hommes Deutschland

Des enfants dans les mines de mica. ABB et Von Roll ferment les yeux

En Inde et à Madagascar, des dizaines de milliers d'enfants et d'adultes travaillent dans des mines artisanales d'extraction de mica. En Inde, ces mines sont souvent exploitées de manière illégale. Le travail est extrêmement dangereux : il se fait à la main avec des outils rudimentaires et sans aucun équipement de protection. Pour extraire le mica, les travailleurs et travailleuses creusent de nouveaux trous ou descendent dans d'anciennes galeries dangereuses et parfois profondes. Les adultes comme les enfants risquent de se blesser et de chuter, la poussière cause des problèmes respiratoires et des décès surviennent régulièrement. Le mica entre dans la composition de produits comme les cosmétiques ou les peintures en raison de sa brillance. De par ses propriétés isolantes et résistantes au feu, il est

également utilisé dans l'industrie, par exemple pour l'isolation électrique. Les conditions de travail hautement problématiques dans les mines de mica et le fait que le travail des enfants y soit très répandu sont des faits connus depuis des années. Malgré cela, comme le montre notre enquête, les deux multinationales suisses ABB et Von Roll ont longtemps fermé les yeux sur la situation. On trouve ainsi dans leurs chaînes d'approvisionnement du mica provenant de zones d'extraction connues pour le travail des enfants.

Plus d'informations :



Des cas d'exploitation dans la chaîne d'approvisionnement de Nestlé

Des conditions s'apparentant à de l'esclavage : c'est ainsi que les autorités brésiliennes qualifient les conditions de travail sur une partie de la chaîne d'approvisionnement du café de Nestlé au Brésil, comme le révèle une enquête de Public Eye et Repórter Brasil. Des travailleurs saisonniers concernés parlent de logements sans lits ni eau potable, d'installations sanitaires inexistantes, de journées de travail excessivement longues et de salaires en-dessous du minimum légal. Des retenues illégales sur salaire pratiquées par les exploitants agricoles pour l'équipement et le transport ont conduit des travailleurs à s'endetter, ce qui représente une forme moderne d'esclavage. Dans un cas, une pression supplémentaire aurait

été exercée par des surveillants armés : les travailleurs auraient été menacés, trompés et contraints. Les infractions au droit du travail ont été confirmées par des inspecteurs du travail brésiliens. Le fait que des certificats de durabilité aient été délivrés soulève des questions supplémentaires. Des enquêtes montrent cependant que les contrôles sont souvent insuffisants et n'ont pas lieu durant la période des récoltes, lorsque la situation est la plus précaire.

Plus d'informations :



EXEMPLES DE CAS



Source : SRF Rundschau

Du travail des enfants dans le chocolat

Plus de 1,5 millions d'enfants travaillent sur des plantations de cacao en Afrique de l'Ouest, entre autres pour des multinationales suisses. Un nouveau documentaire évoqué par le quotidien suisse alémanique *Tages-Anzeiger*, soulève des questions quant à l'efficacité du programme de Lindt & Sprüngli en matière de prévention du travail des enfants. La multinationale mise sur les Systèmes de Suivi et de Remédiation du Travail des Enfants (SSRTE), conçus pour identifier les enfants qui travaillent et leur venir en aide, notamment les scolariser. Mais parmi les nombreux enfants qui, selon les déclarations de la multinationale, sont aujourd'hui scolarisés, beaucoup ne se présentent pas à l'école pendant la récolte, comme en témoignent leurs enseignant·e·s dans le film. En ce qui concerne les contrôles, Lindt & Sprüngli renvoie à ses fournisseurs, qui seraient les

seuls responsables en la matière. Enfin, un rapport de l'OIT et de l'Unicef sur le travail des enfants paru en juin dernier révèle que peu de branches présentent un risque de travail des enfants aussi élevé que l'industrie chocolatière. Le rapport montre clairement que le travail des enfants ne se limite pas au cacao : le risque est également très grand pour des ingrédients tels que le sucre, les noisettes, la vanille ou les produits laitiers. Sans règles efficaces dans le domaine de la responsabilité des multinationales, la situation ne changera pas à l'avenir.

Plus d'informations :



IMPRESSUM

Cette feuille d'information est publiée par la Coalition pour des multinationales responsables et fournit des informations sur les développements actuels dans le domaine de l'économie et des droits humains. La Coalition réunit plus de 90 organisations de défense des droits humains, de l'environnement et de la coopération au développement.

Coalition pour des multinationales responsables

Monbijoustrasse 31, case postale, 3001 Berne
031 390 93 36 / info@responsabilite-multinationales.ch

www.responsabilite-multinationales.ch

